

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Valable pour toute la durée de la scolarité au Lycée Fustel de Coulanges

NE CONCERNE QUE LES ELEVES INSCRITS AU FORFAIT

Référence unique du mandat :

(à remplir par l'administration)

FR17ZZZ430578														SRH				
---------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----	--	--	--	--

Type de contrat : SDD-CORE / PRELEVEMENT REPAS

Nom, prénom :
Classe :
Badge (si déjà existant) :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier désigné ci-dessous à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier.
 Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
 - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
FR 17 ZZZ 430578

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER
Nom, prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER
Agent comptable de l'établissement Nom : LYCEE FUSTEL DE COULANGES Adresse : 1 place du Château CS 50 075 Code postal : 67061 Ville : STRASBOURG CEDEX

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

--

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Le prélèvement est valable pour toute la durée de la scolarité de l'élève. Il peut être stoppé sur simple demande écrite de votre part. Merci de nous signaler tout changement de coordonnées bancaires pour mise en place d'un nouveau prélèvement.

Rappel :
 En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessus. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
